GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation

DEPÔT DE DEMANDES DE SUBVENTIONS FIPD EN LIGNE

PORTAIL DES AIDES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

GUIDE USAGER

Mise à jour : 5 août 2021

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Bienvenue dans votre espace personnel

à partir de l'adresse

https://subventions.fipd.interieur.gouv.fr

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Portail des aides - Espace Usager

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

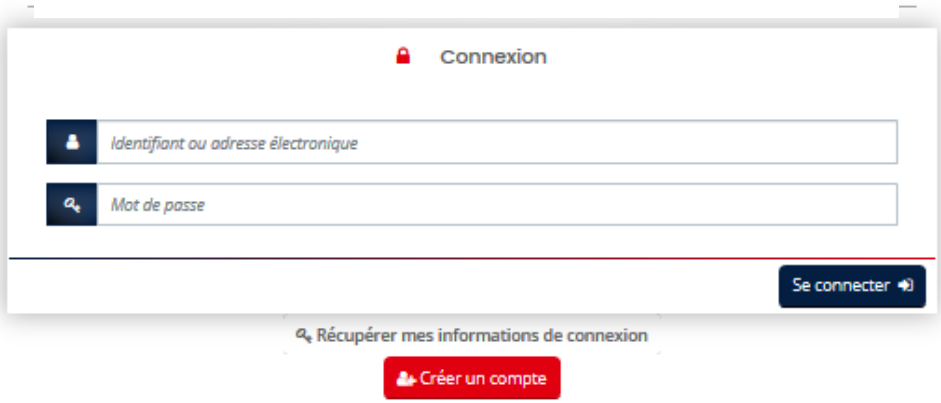

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

- Créer un compte d’accès
- Déposer une demande de subvention
- Suivre une demande de subvention
- Échanger avec l’Administration
- Modifier son compte
- Utiliser le porte-document
- Dupliquer une demande de subvention

NB : toutes les mentions complétées pour exemple sont fictives.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

A savoir avant de commencer

LES COMPTES D'ACCÈS : L'IMPORTANCE DU 1ER COMPTE CRÉÉ

- Un porteur de projet peut avoir besoin que plusieurs personnes accèdent au(x) dossier(s) : chargé de mission, directeur, président, secrétaire etc.

- Toutes ces personnes pourront créer et accéder aux demandes de subvention.

- **La première personne de votre structure qui aura créé un compte d'accès sera la seule à disposer des droits d'administrateur** l'autorisant à effectuer des modifications et actions (gérer les différents comptes rattachés à la structure et autoriser le rattachement d'un nouveau compte) ;

Pour modifier le compte d'administrateur, contactez le service instructeur (votre préfecture pour les demandes de financement locales ou le SG-CIPDR pour les demandes de financement nationales).

Attention cette démarche peut prendre plusieurs jours. Il est donc important de bien choisir le compte administrateur dès le départ .

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

A retenir pour la saisie

Enregistrer : il est conseillé d'enregistrer régulièrement votre dossier au fur et à mesure de votre saisie, notamment si vous devez quitter la saisie en cours de constitution de dossier.

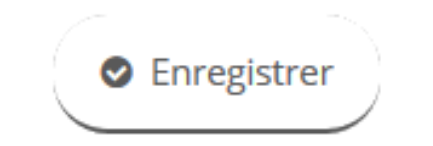

Vous retrouverez alors votre dossier dans la rubrique « **Suivre ou poursuivre une demande d'aide** ».

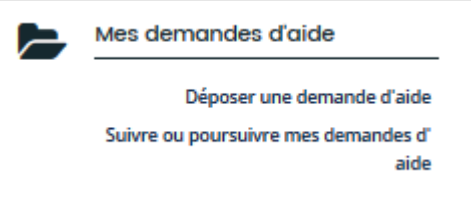

Champ obligatoire : « * » = Si le champ n'est pas complété, vous ne pourrez ni passer à l'écran suivant, ni transmettre votre demande.

- A noter que tous les écrans de la téléprocédure ne sont pas présentés dans ce document.
- Pour remplir certaines cellules, il suffit d'appuyer par exemple sur la barre d'espace ou une lettre pour obtenir un menu déroulant.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Créer un compte d’accès

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Créer un compte d'accès

Pour créer son compte :

Cliquez sur **« Créer un compte »**

Attention :

Le compte est **unique et personnel**.

Il est attaché à une personne et non à une structure.

Plusieurs personnes (agents, salariés, bénévoles etc.) peuvent avoir un compte pour une même structure (mairie, association etc.)

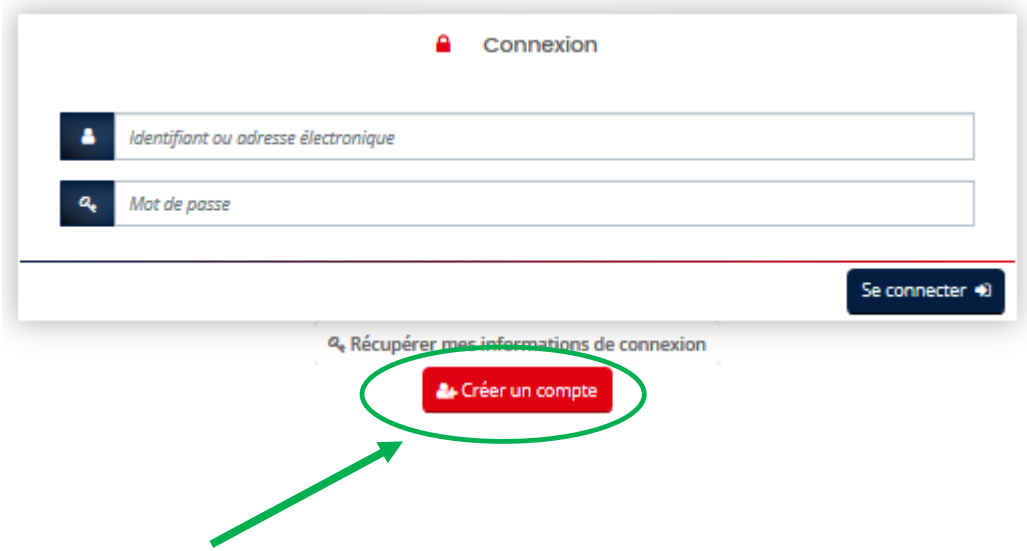

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Créer un compte d'accès

- Complétez le formulaire,

- Cliquez sur **le lien d'activation reçu par mél dans les 72h** qui suivent la demande de création.

Pensez à conserver l'adresse courriel : elle est indispensable en cas d'oubli du mot de passe ou de l'identifiant.

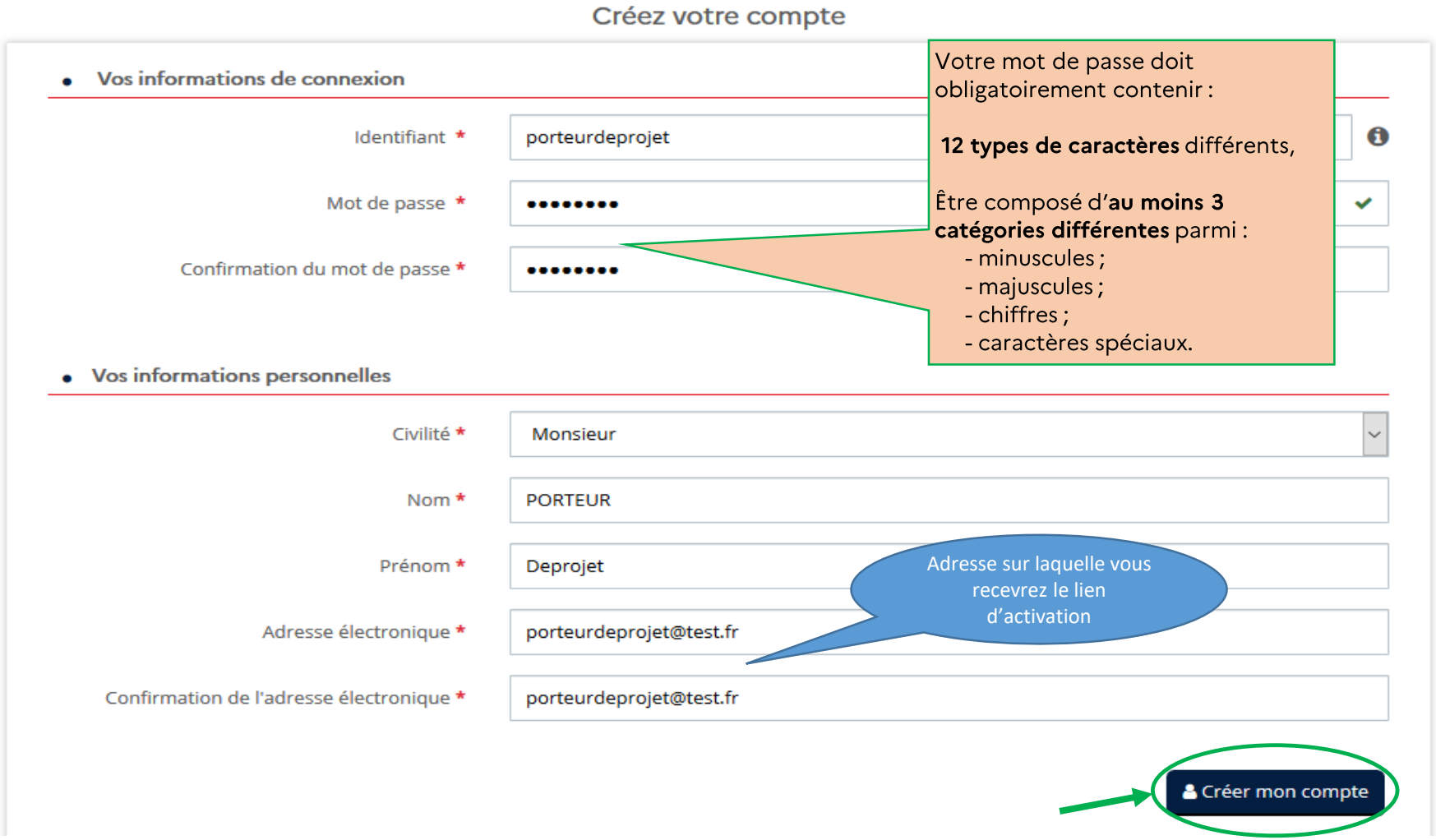

Votre compte ne sera actif qu'une fois que vous aurez cliqué sur le lien d'activation reçu par mail

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Vous avez perdu votre identifiant ou mot de passe

Cliquez sur **« Récupérer mes informations de connexion »** sur la page d'accueil.
L'application permet de récupérer son identifiant et/ou son mot de passe.
L'adresse courriel utilisée lors de la création du compte est indispensable.

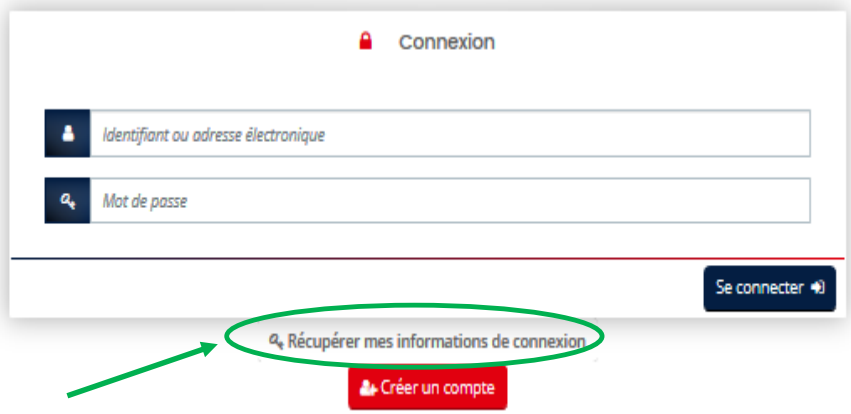

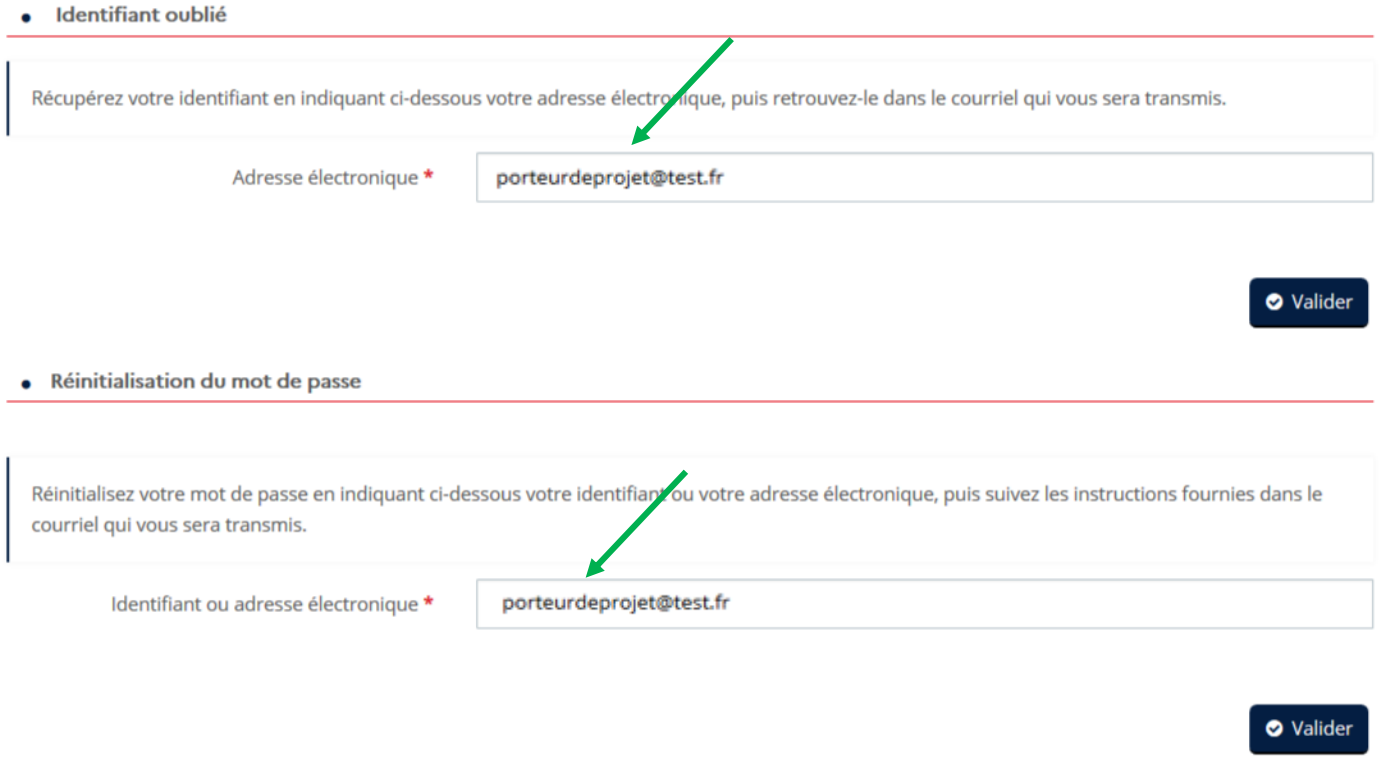

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

Se connecter

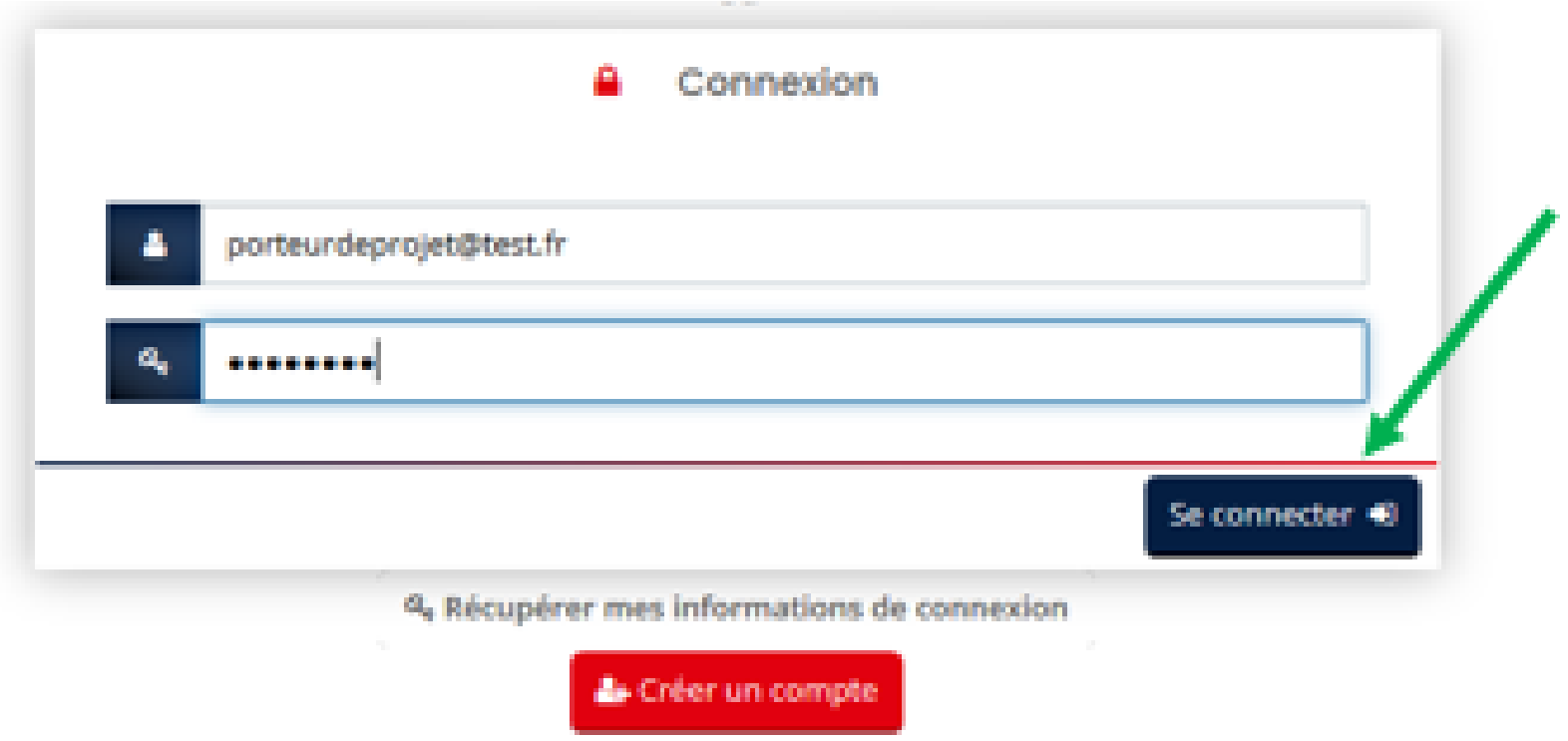

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

Arriver sur son espace personnel

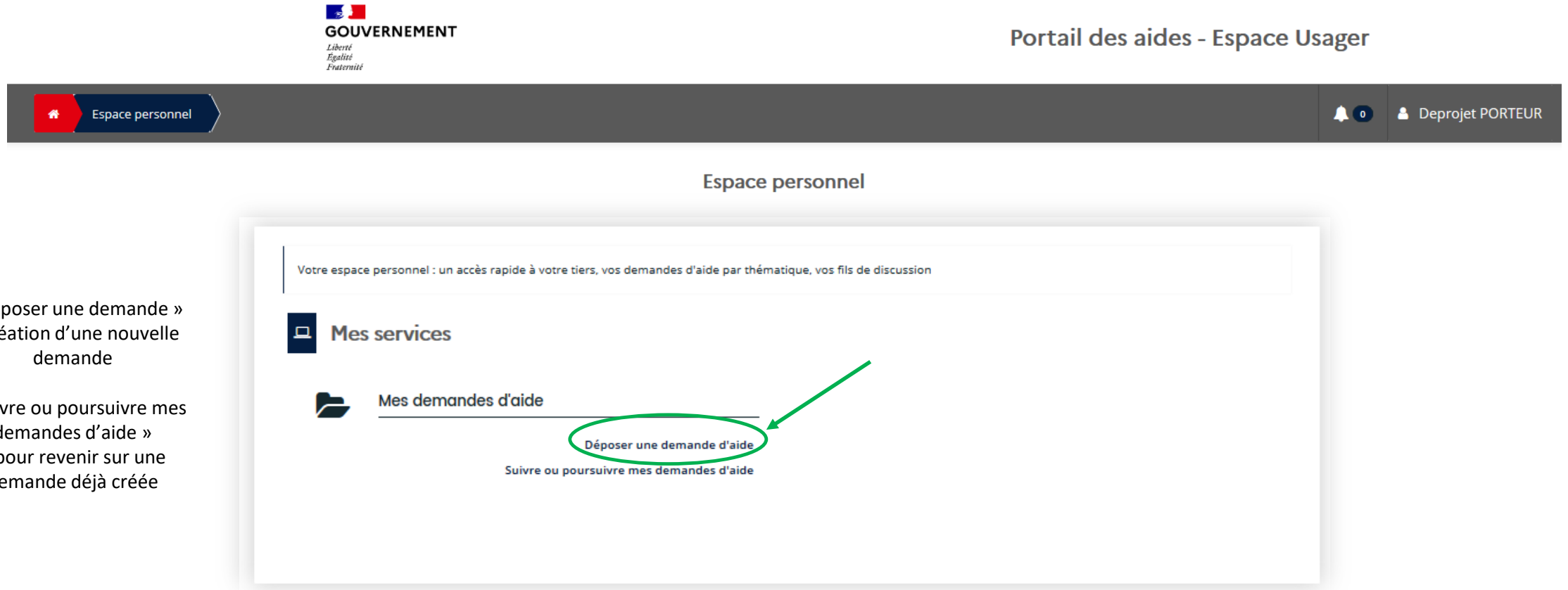

« Déposer une demande »
= création d'une nouvelle demande

« Suivre ou poursuivre mes demandes d'aide »
= pour revenir sur une demande déjà créée

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

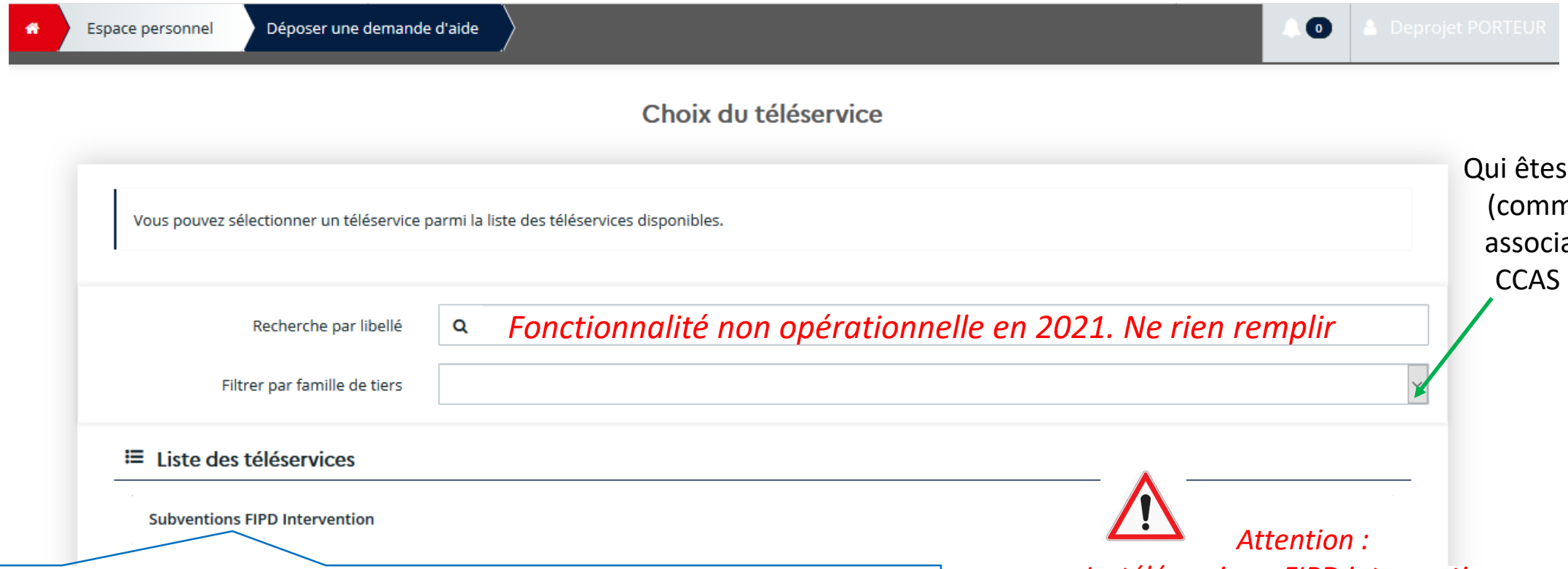

Qui êtes vous ? (commune, association, CCAS etc.)

Choisir entre :
- FIPD intervention = actions de prévention de la délinquance et/ou de la radicalisation.

A venir :
- FIPD sécurisation = projet de sécurisation des établissements scolaires, sécurisation des sites sensibles, vidéoprotection de voie publique et lieux ouverts au public, équipement des polices municipales et statuts assimilés.
- FIPD recherche = exclusivement pour les actions de recherche à portée nationale.
- FIPD contre-discours = exclusivement pour les actions de contre discours à portée nationale.

Attention :
Le téléservice « FIPD intervention » est le seul actif actuellement. Vous ne pouvez donc pas déposer de demandes de subvention traitées par les autres téléservices (ex. pour de la vidéoprotection, sécurisation etc.)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

Un « fil d'Ariane » en haut de la page vous permet de suivre l'avancée de la constitution de votre dossier :

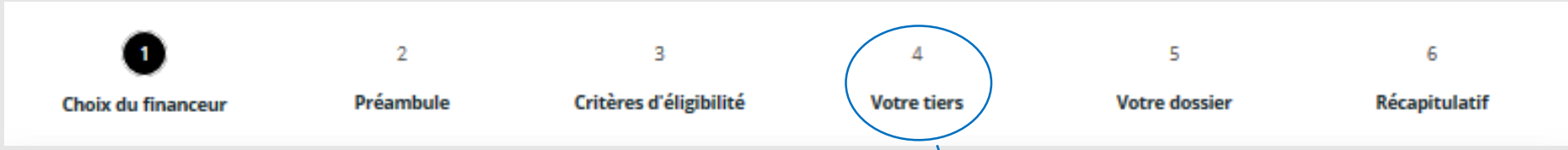

Toutes les demandes sont construites de manière identique avec 6 parties :

1- Choix du financeur
2- Préambule
3- Critères d'éligibilité
4- Votre tiers
5- Votre dossier
6- Récapitulatif

Les informations relatives à votre structure sont a renseigner lors de la création de votre compte.
Par la suite elles resteront enregistrées et vous pourrez passer directement de l'étape 3 à l'étape 5.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

1- Choix du financeur

- Soit la demande de subvention a une portée départementale → choisissez le nom de la préfecture auprès de laquelle est déposée la demande;

- Soit la demande de subvention a une portée nationale → sélectionnez « Ministère de l'Intérieur SG-CIPDR ».

Pour une préfecture, saisissez directement le nom du département au lieu de commencer par « préfecture de… ».

Par exemple, pour le département de l'Ain :

- commencez par saisir « ain » : plusieurs propositions vous sont faites

- puis cliquez sur « Préfecture de l'Ain ».

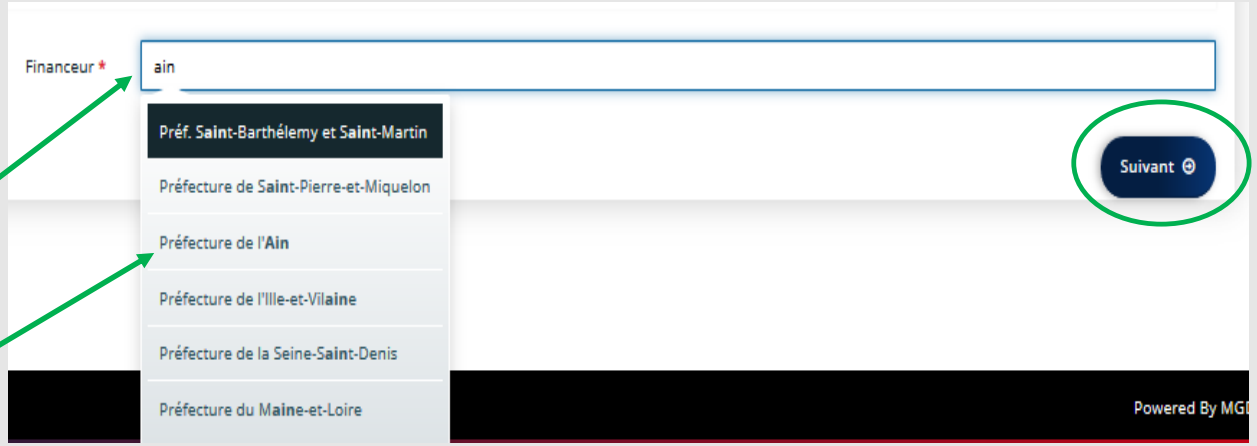

En cas d'erreur dans le choix du financeur, la modification de cette information est difficile pour le moment et pourrait vous amener à saisir à nouveau votre demande. Le « Ministère de l'Intérieur - SG-CIPDR » ne doit être choisi que pour les actions à portée nationale !

Merci de votre attention.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

2- Lire le préambule

Le préambule informe l'utilisateur sur le dispositif pour lequel le dossier est déposé.

Cliquez sur Suivant après l'avoir lu.

3- Vérifier l'éligibilité du projet

Des critères d'éligibilité permettent de vérifier que la demande remplit les conditions minimales pour bénéficier d'une subvention.

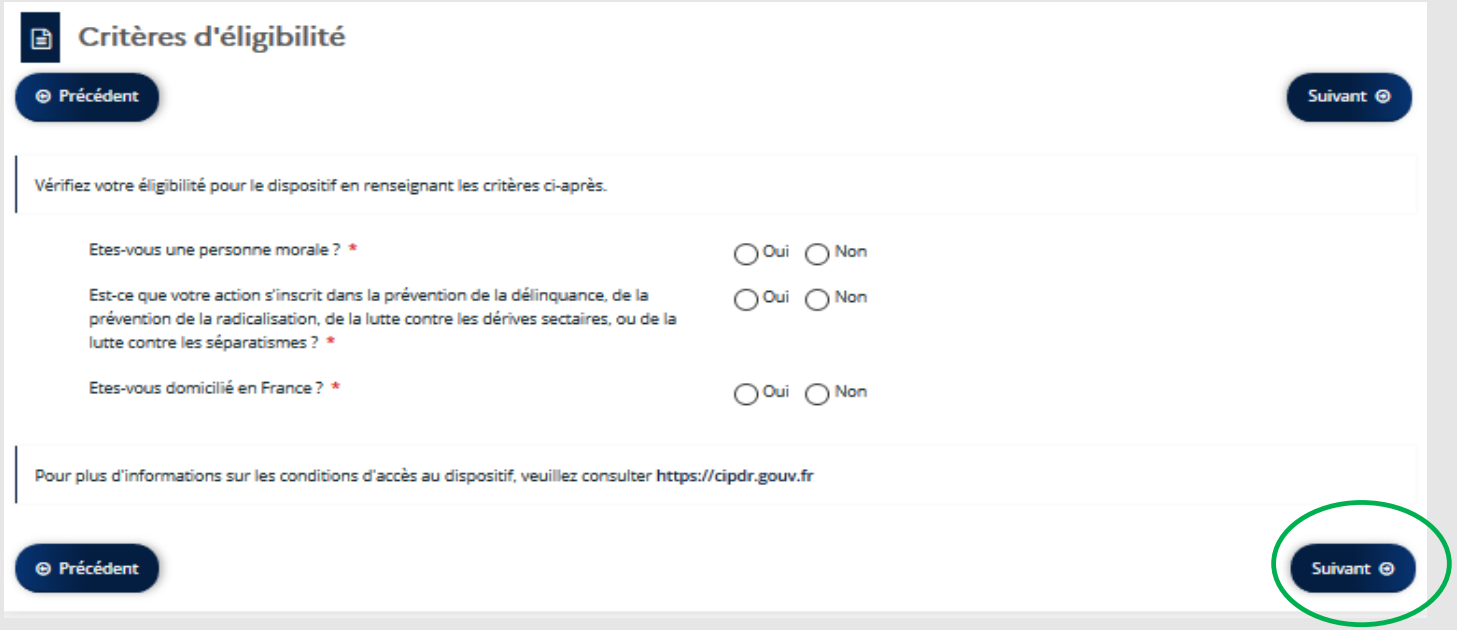

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

4- Renseigner le tiers

Complétez les informations relatives à votre structure

Vous ne disposez pas de SIRET car :

- Soit votre demande de Siret est en cours = vous pouvez déposer votre demande de subvention mais devrez la compléter dès que possible afin de déclencher l'instruction du dossier ;

- Soit vous faites partie des structures situées sur un territoire français du Pacifique non soumis à l'obligation de Siret = vous n'aurez pas à le compléter.

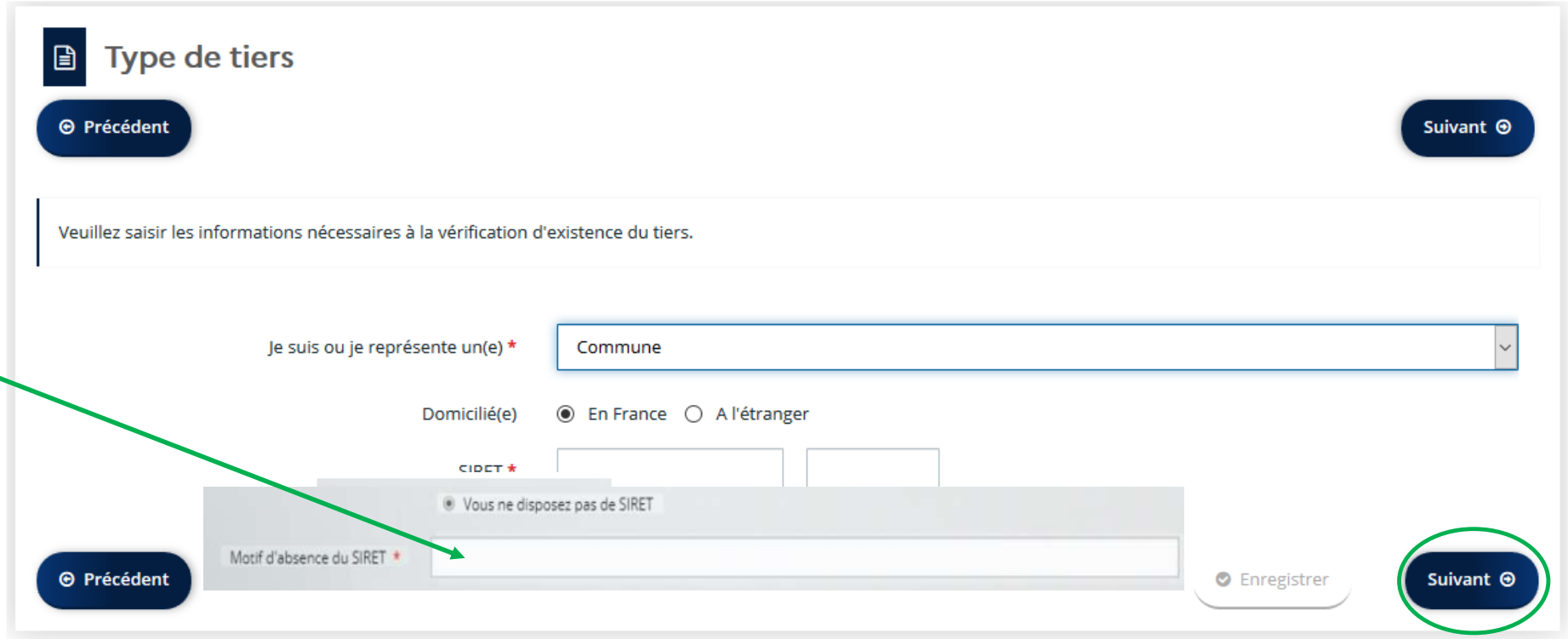

NB : les étapes suivantes ne sont pas toutes reproduites ici. Il vous suffit de renseigner toutes les informations relatives à votre structure.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Déposer une demande

Les informations relatives au tiers ne sont demandées qu'une seule fois, lors de la création du compte.

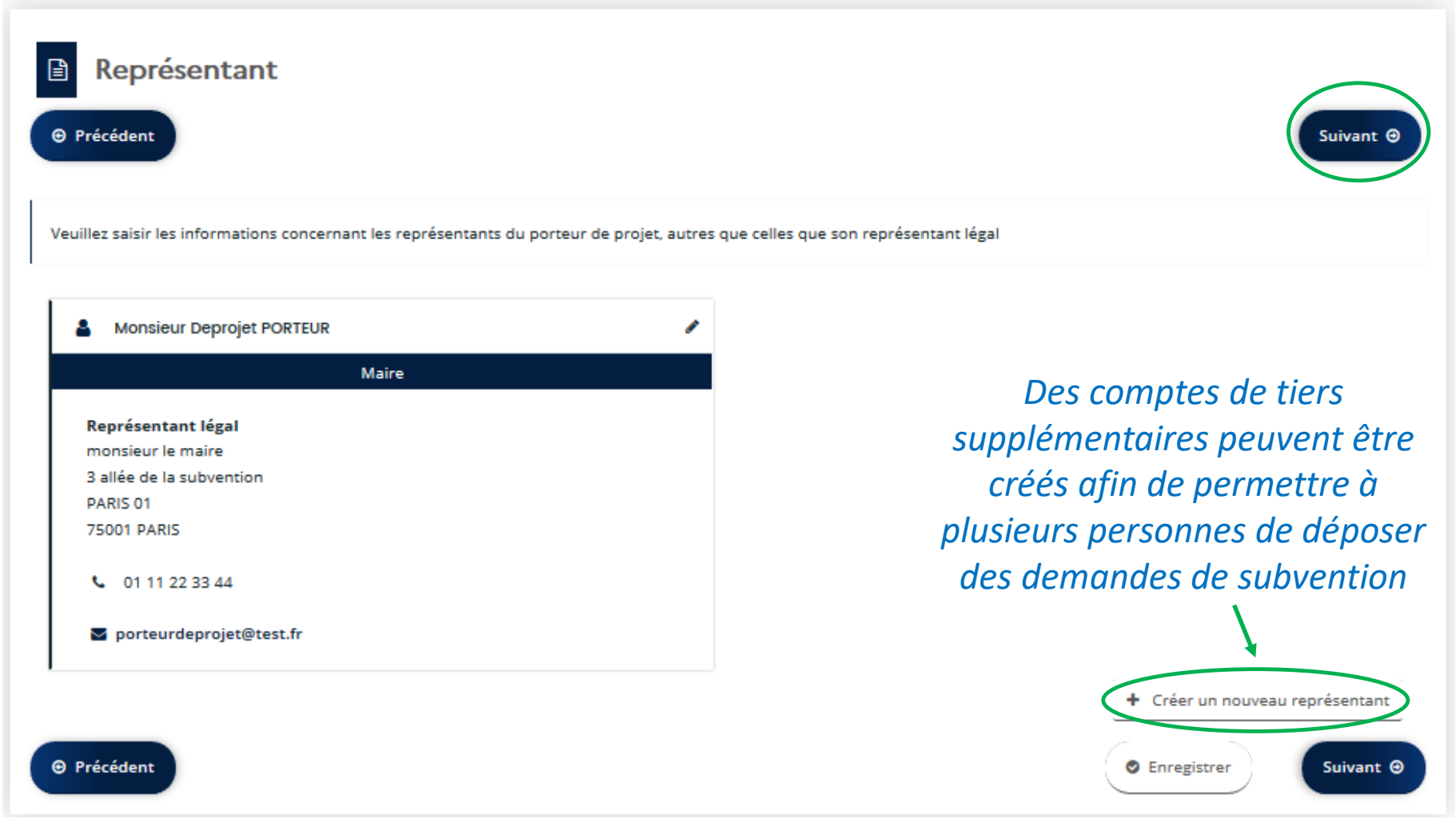

Des comptes de tiers supplémentaires peuvent être créés afin de permettre à plusieurs personnes de déposer des demandes de subvention

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisir la demande

5- Votre dossier

Description du projet

Renseignez les informations générales relatives à votre projet, comme vous le faisiez dans le dossier cerfa.

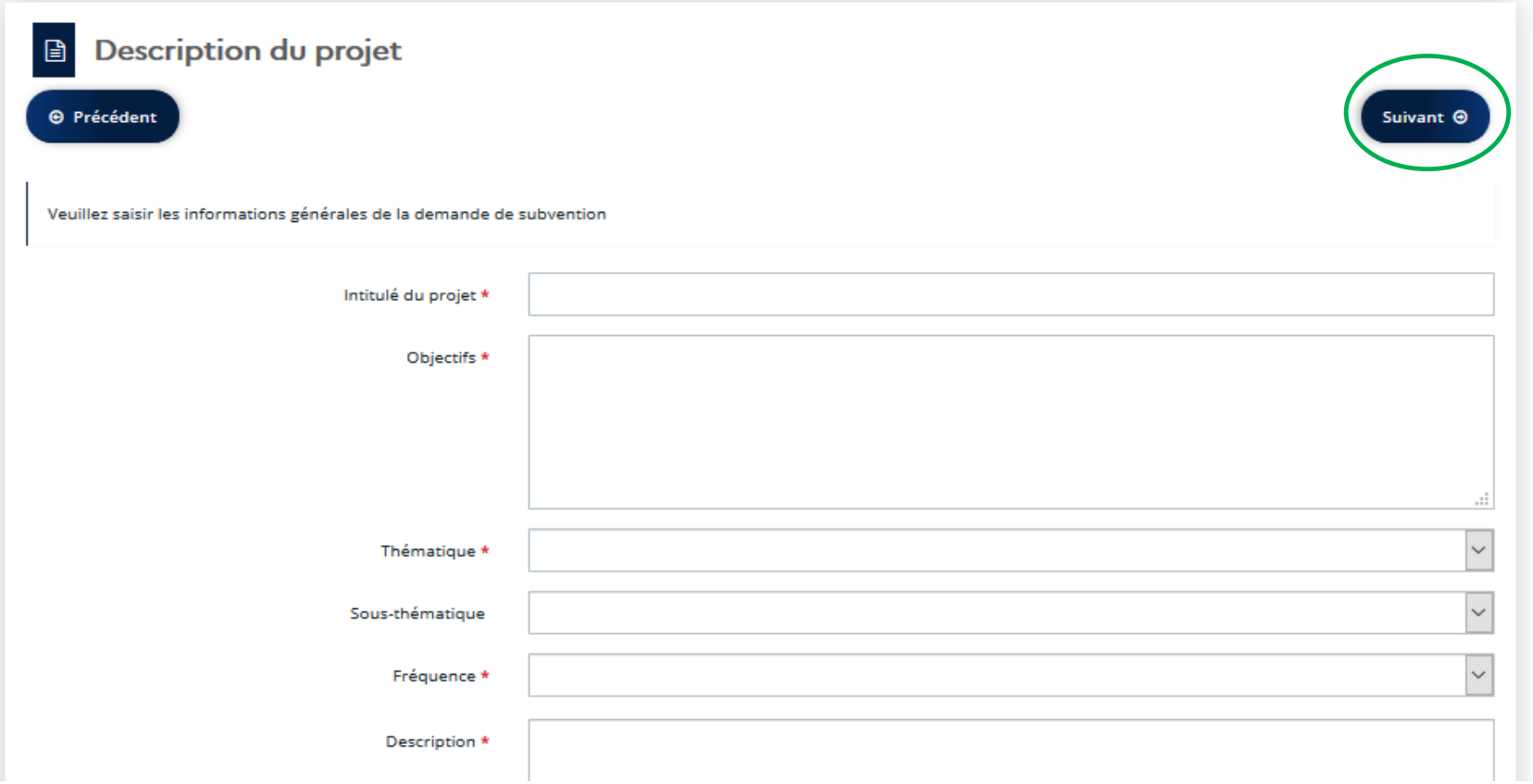

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisir la demande

5- Votre dossier

Budget du projet

Il doit contenir l'ensemble des dépenses/recettes liées au projet et impérativement être équilibré.

Il est possible d'insérer un commentaire pour apporter des précisions sur les montants saisis en cliquant dans la bulle qui ouvrira une case « précisions ».

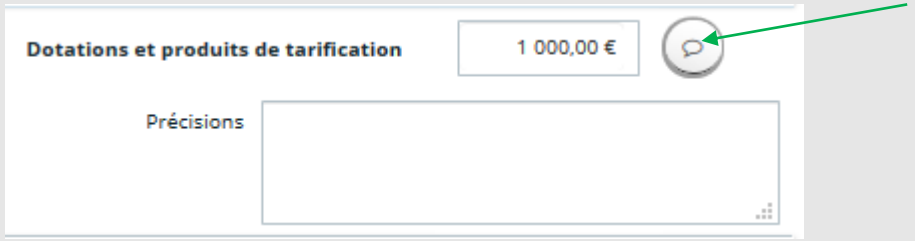

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisir la demande

5- Votre dossier

Renseignez votre domiciliation bancaire (uniquement lors de la première demande)

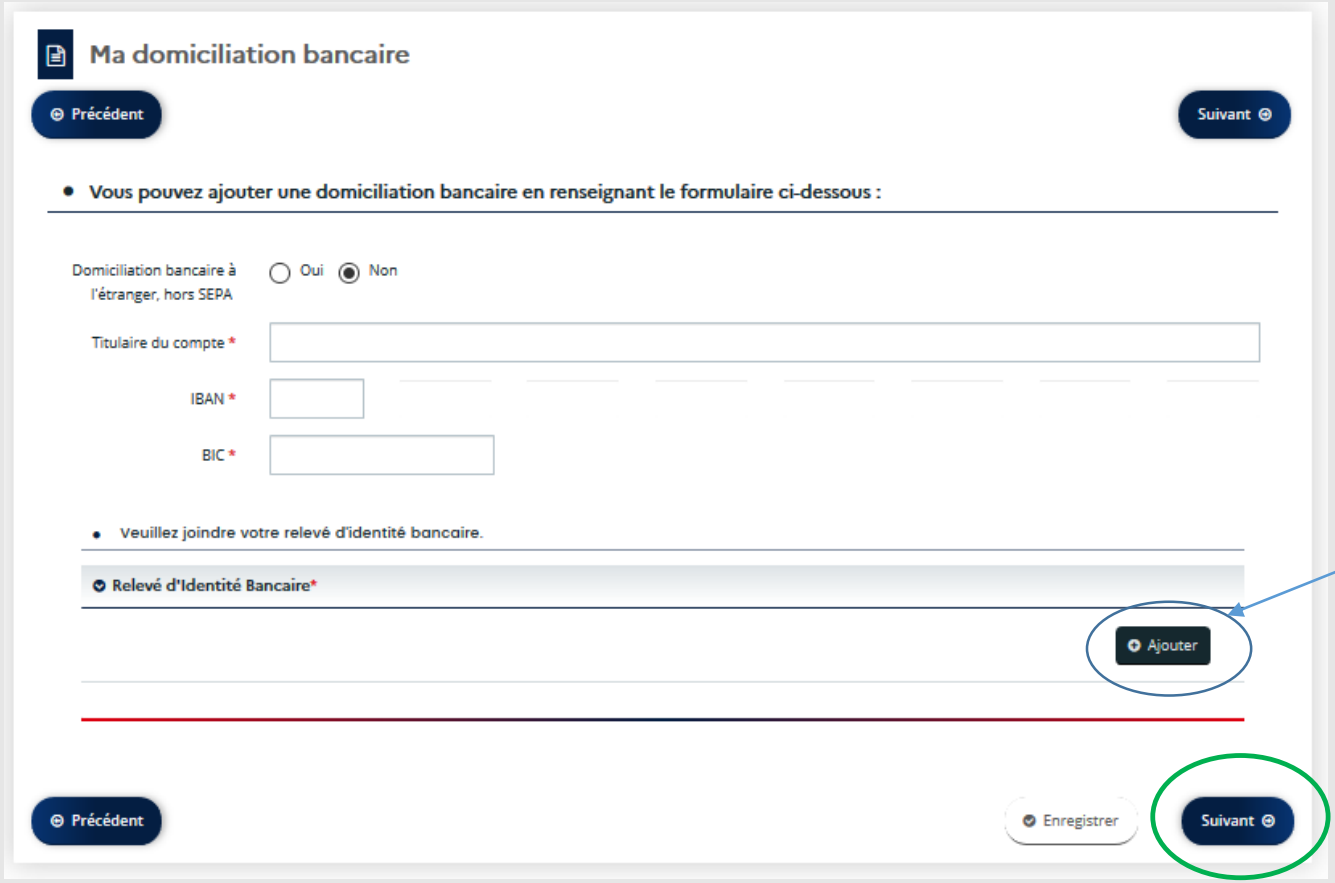

Vous devez disposer d'une version informatique de votre RIB à enregistrer ici

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Saisir la demande

5- Votre dossier

Ajoutez les pièces complémentaires

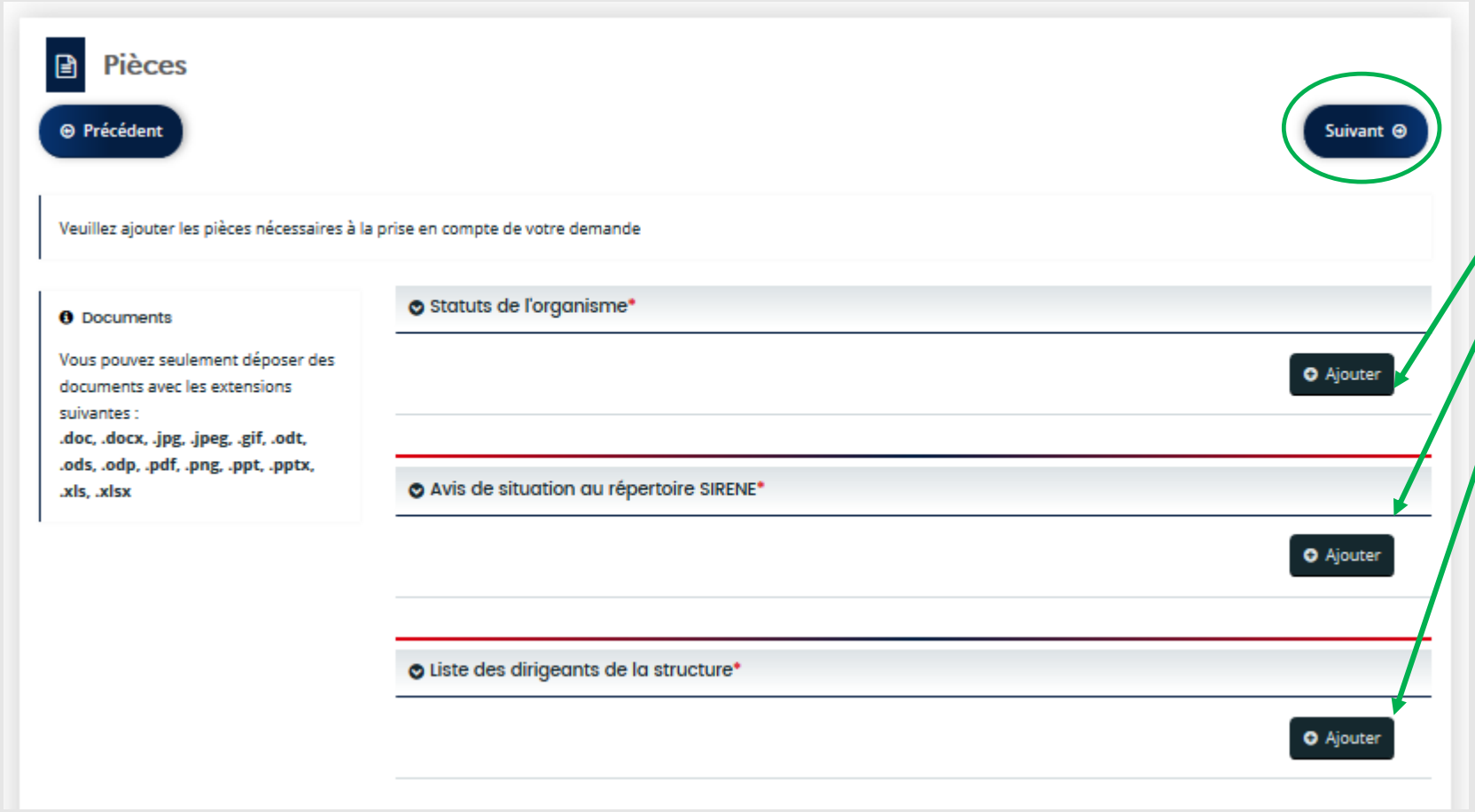

Cliquez sur « ajouter » pour chaque document demandé.

Vous accéderez directement à votre disque dur pour y récupérer vos propres documents.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Transmettre la demande

6- Récapitulatif avant transmission

Avant la transmission de la demande, vérifiez les informations saisies en cliquant sur **« Récapitulatif des informations saisies »**. La page qui s'affiche peut être imprimée.

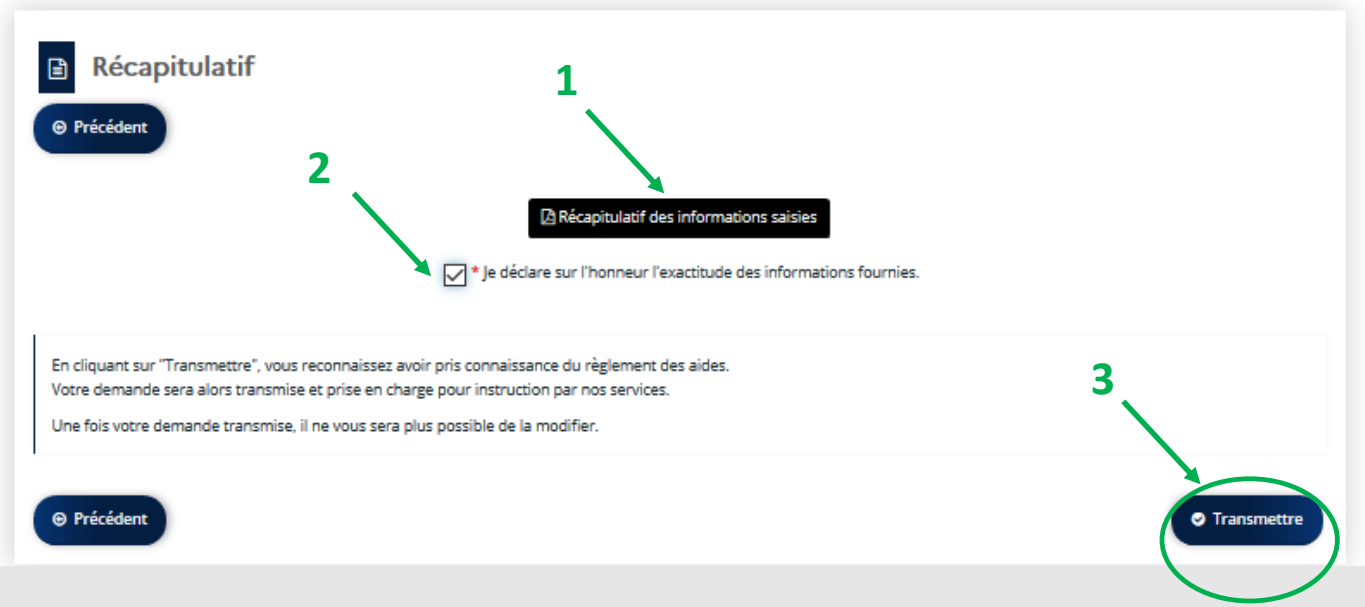

Cochez la case **« Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies »** et cliquez sur **« Transmettre » puis « Terminé ». Votre demande est transmise à l'agent instructeur.**

Vous recevez un message de confirmation et pouvez accéder à un fichier correspondant au document cerfa.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Suivre ses demandes

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Suivre ses demandes

Récapitulatif après transmission

Un récapitulatif de la demande est disponible après la transmission

Une fois la demande transmise, des pièces complémentaires pourront toujours être rajoutées en cliquant sur le ✎ sur la page récapitulative des demandes.

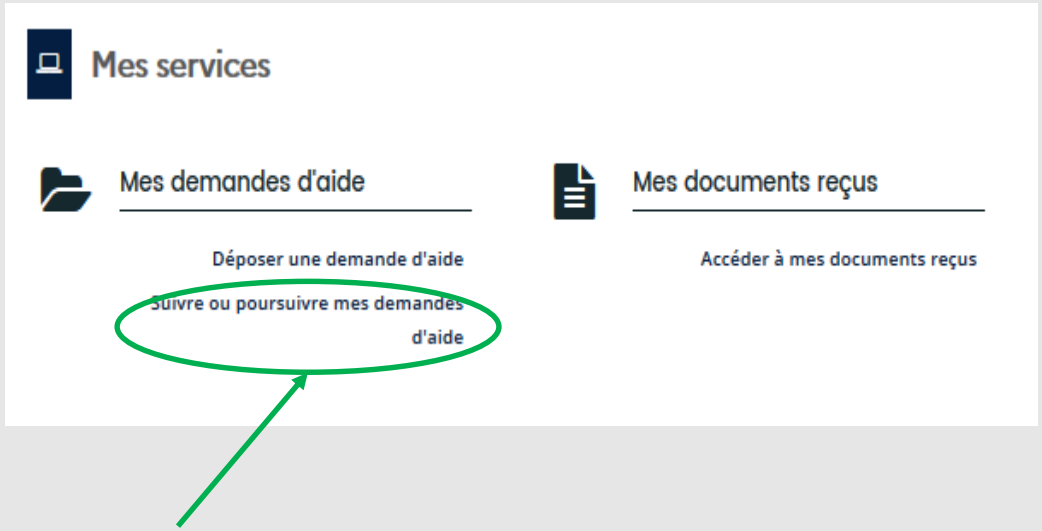

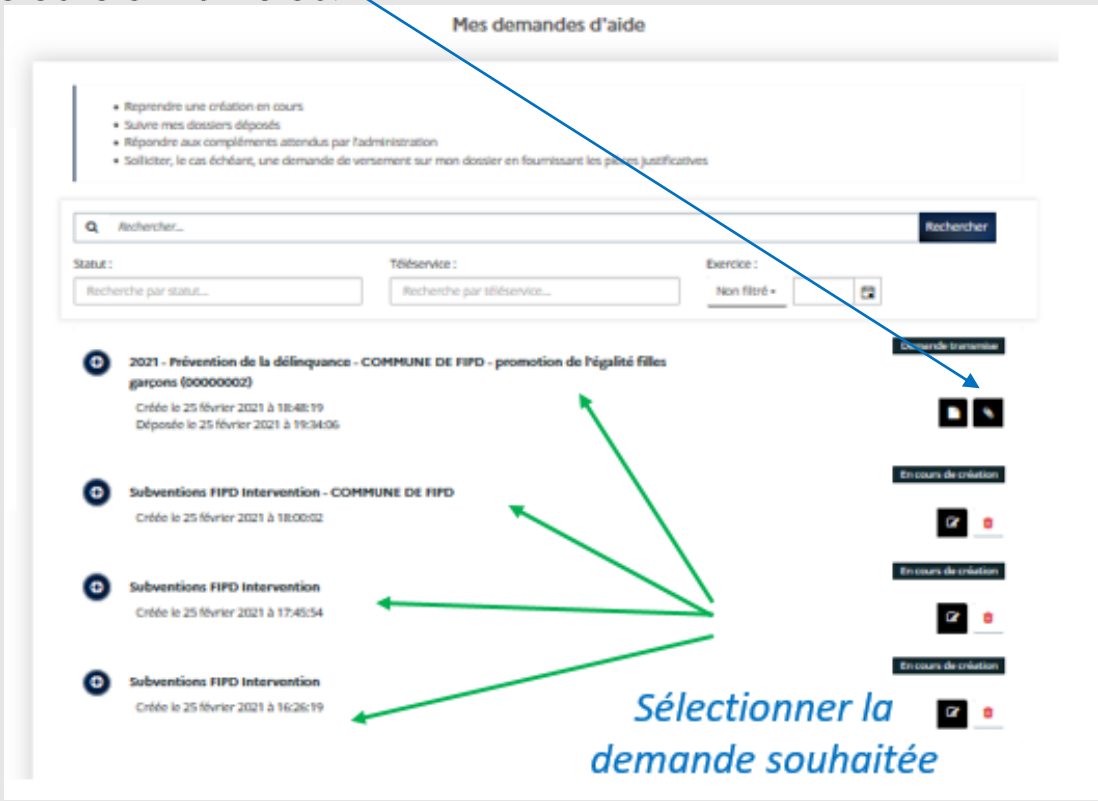

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Suivre ses demandes

Cliquez sur « Suivre ou poursuivre ses demandes »

Accès à toutes les demandes du porteur de projet indiquées avec différents statuts :

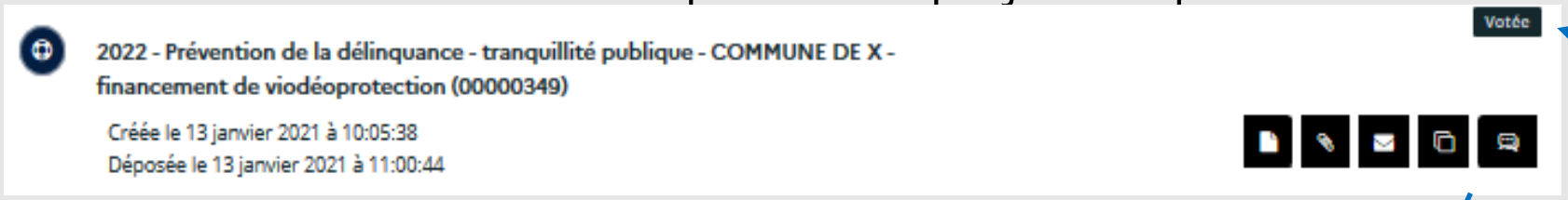

- Votée
- Instruction en cours
- Instruction terminée
- Prise en charge
- En cours de création
- Demande transmise etc.

« **Suivi de la demande d'aide** » : accès aux informations saisies

« **Pièces complémentaires** » : permet de déposer des pièces complémentaires tant que l'instruction n'a pas commencé

« **Demandes de compléments** » : permet de déposer des pièces complémentaires à la demande du gestionnaire

« **Dupliquer** » : permet de dupliquer la demande pour créer une nouvelle demande modifiable

« **Contributions associées** » : permet d'accéder à la demande pour la modifier à la demande du gestionnaire

« **Accéder** » : permet de compléter une demande en cours de création

« **Supprimer** » : permet de supprimer une demande en cours de création

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Échanger avec l’Administration

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Échanger avec l'Administration

- L'administration peut vous contacter à la fois sur votre adresse courriel ou sur votre espace utilisateur.
- **Soyez attentifs à toutes les notifications (votre boîte courriel et, sur votre espace utilisateur, à la et à l')**

Pourquoi deux types de saisines possibles ?

a) *Sollicitations et échanges sur les informations communiquées* :

L'Administration a besoin d'informations complémentaires (par exemple si la description de votre projet n'est pas suffisamment explicite ou que votre budget n'est pas cohérent). Le système vous donnera accès à votre dossier pour modifier les éléments à ajuster.

b) *Demandes de complément sur les pièces transmises* :

L'Administration vous demande de modifier des pièces justificatives. Le système vous permettra de les remplacer.

→ Dans ces 2 cas, vous recevez un courriel vous demandant d'effectuer les modifications sur le dossier enregistré sur le portail des aides. (La réponse ne doit donc pas être apportée par retour de mail).

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Comment répondre aux sollicitations et échanges ?

1- Vous recevez un courriel vous invitant à vous connecter sur votre espace personnel

2- Cliquez sur la cloche puis sur « Sollicitations »

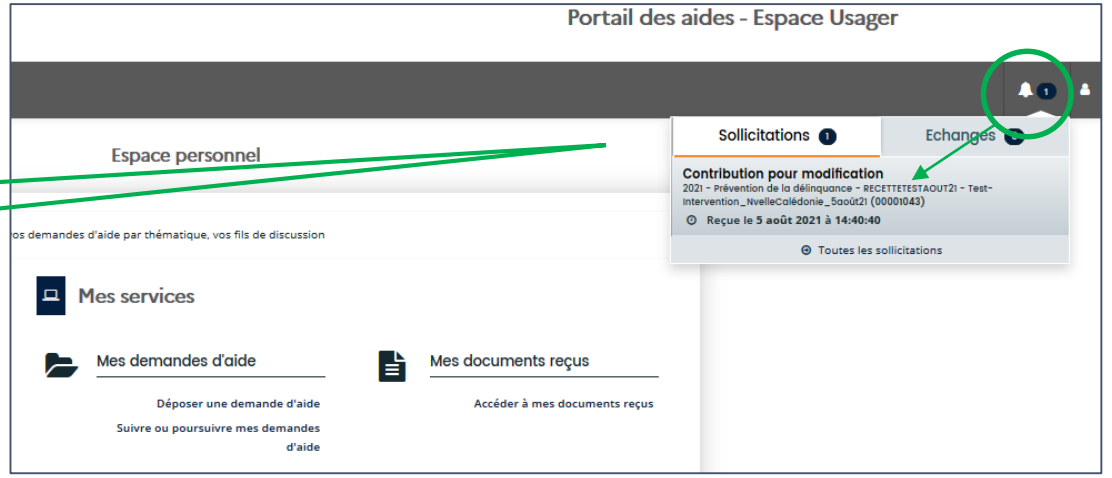

3- Vous avez de nouveau accès à votre dossier afin de compléter ce qui vous est demandé.

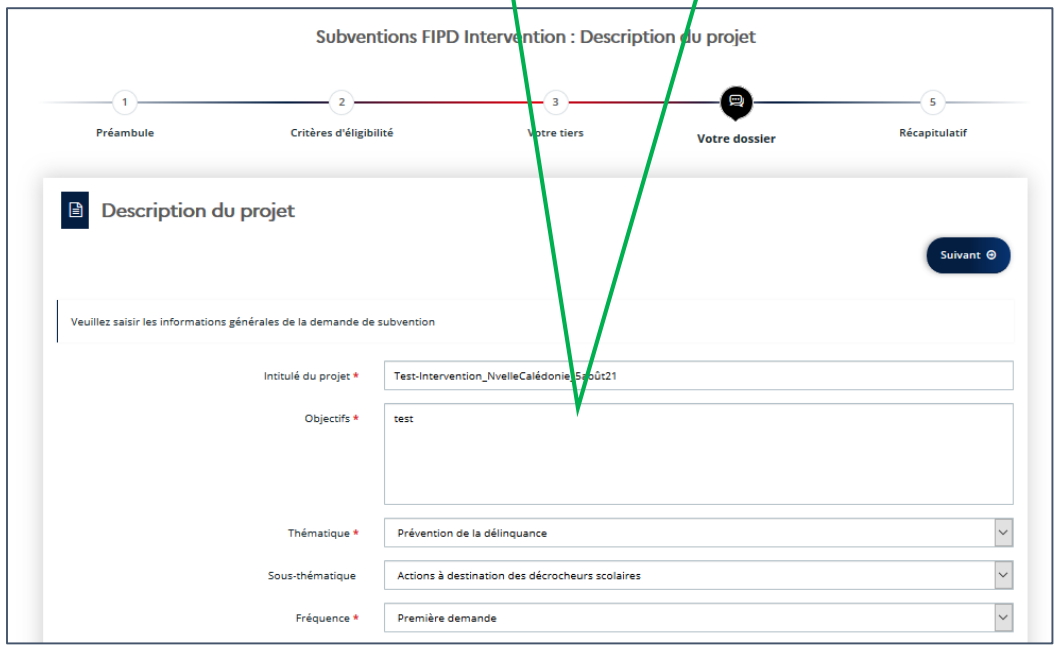

4- Cochez la déclaration sur l'honneur avant de transmettre votre dossier

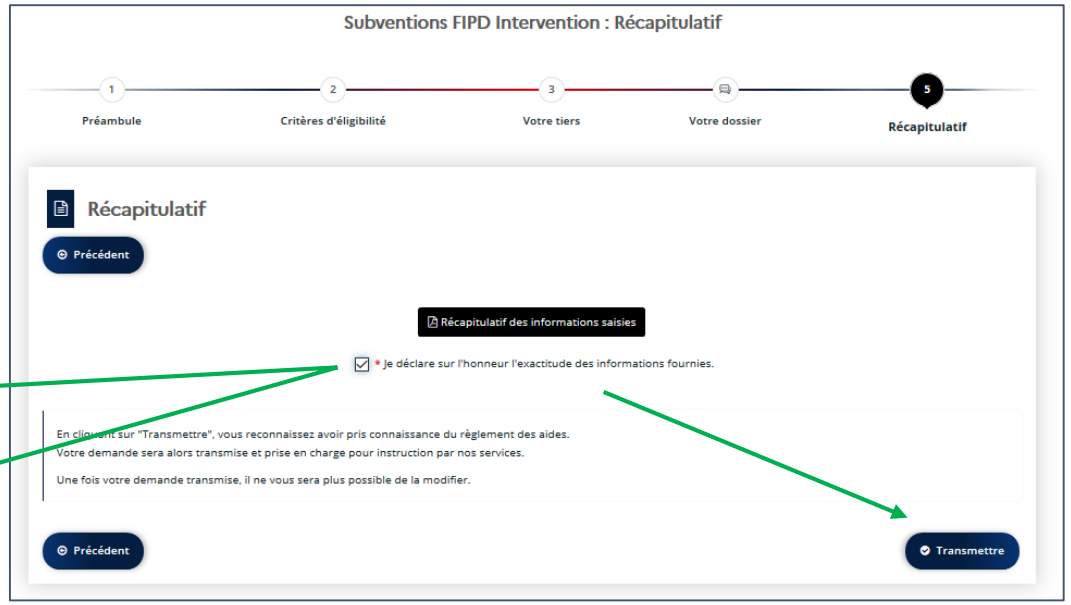

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Comment répondre aux demandes de compléments sur pièces ?

1- Vous recevez un courriel vous invitant à vous connecter sur votre espace personnel

2- Sélectionnez votre demande après avoir cliqué sur « Suivre et poursuivre mes demandes »

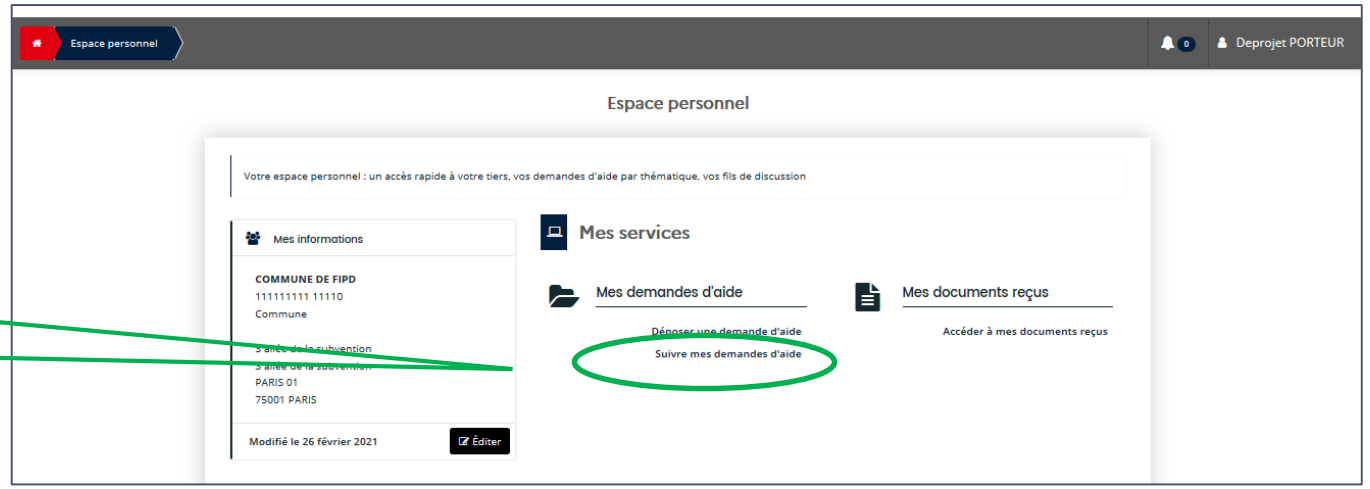

3- Cliquez sur

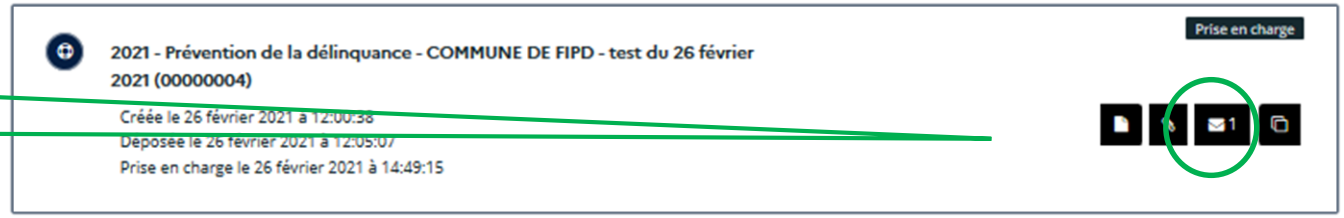

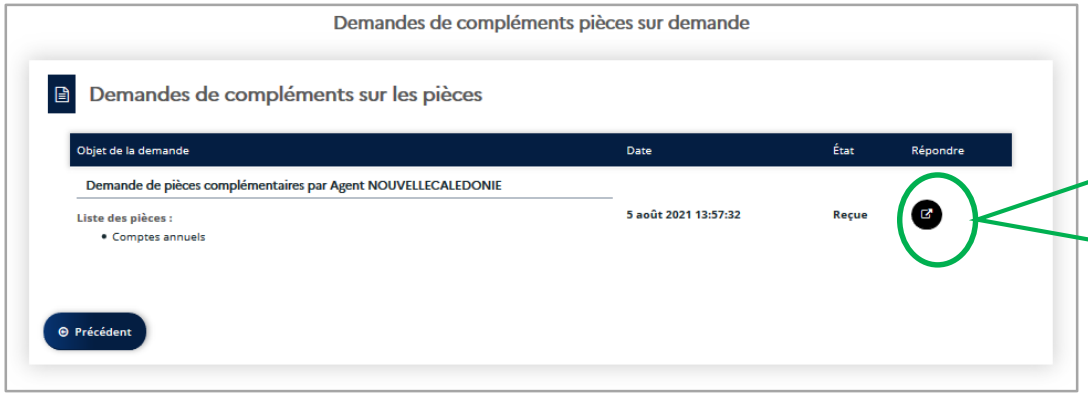

4- Cliquez sur

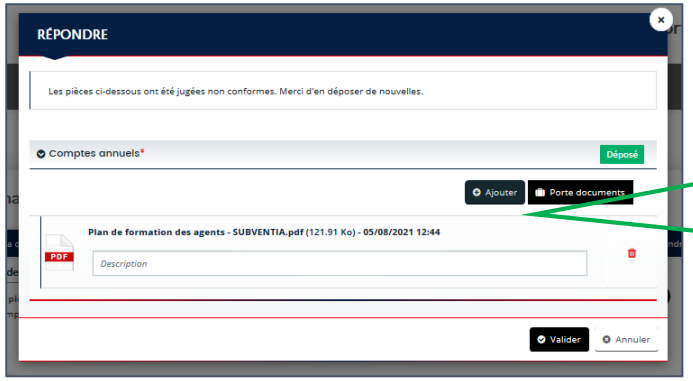

5- Ajoutez l'élément demandé et validez

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Échanger avec l'Administration

La fonction

(en bas à droite de votre écran) permet de communiquer directement avec l'Administration.

Cliquez sur

Une boîte de dialogue s'ouvre :

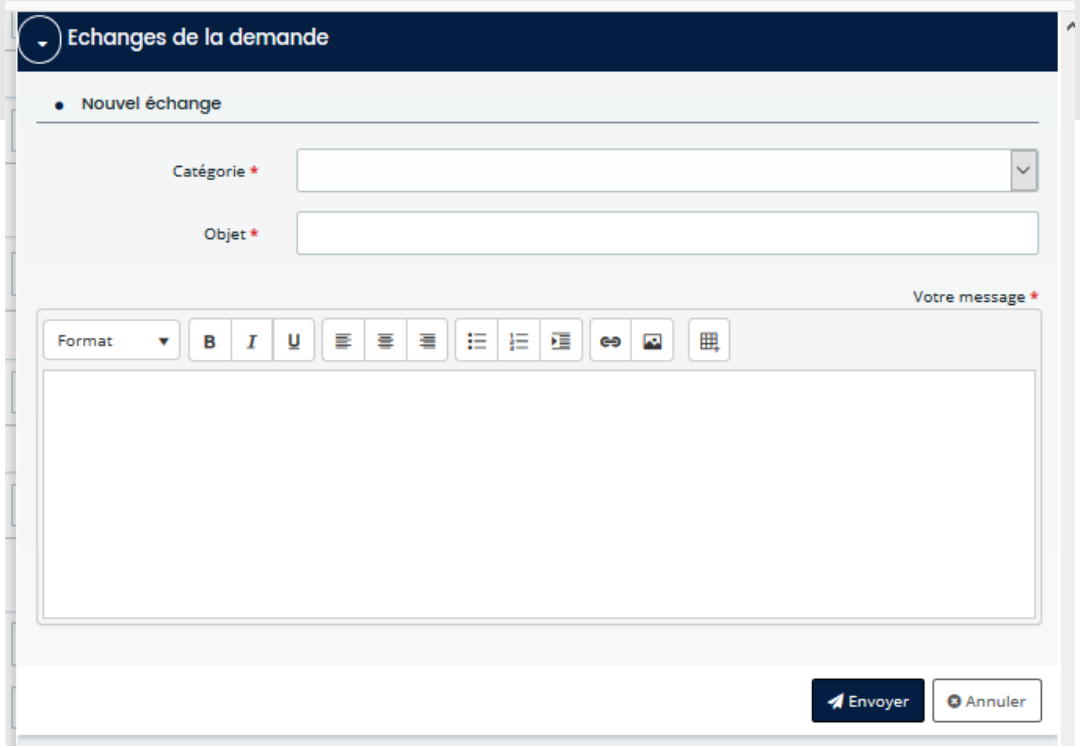

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Modifier son compte

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Modifier son compte d'accès

Modifier vos informations personnelles

Cliquez sur son « **Prénom NOM »** en haut à droite de l'écran puis sur **« mon compte »**.
Il est alors possible de modifier toutes les informations sauf l'identifiant de connexion.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Modifier les informations de la structure

Seul le compte administrateur peut modifier les informations du tiers ou rattacher un compte simple

Sur la page d'accueil de l'espace personnel, cliquez sur **« Editer »** pour modifier les informations du tiers.

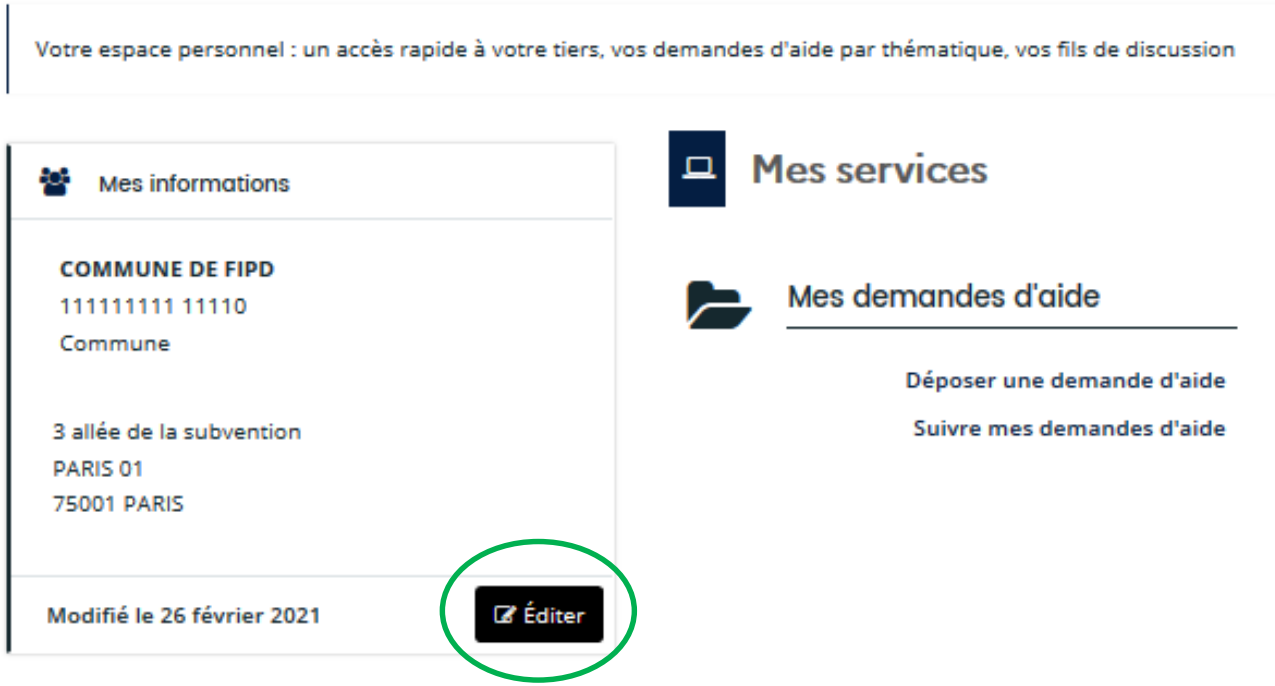

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Modifier les informations de la structure

Toutes les informations, y compris les documents associés au tiers, peuvent être modifiées sauf le SIRET.

Vous pouvez inviter une personne à créer son compte en cliquant sur le bouton « Inviter » et détacher un compte simple en cliquant sur le bouton **« Détacher »** dans la rubrique **« Compte du tiers »**

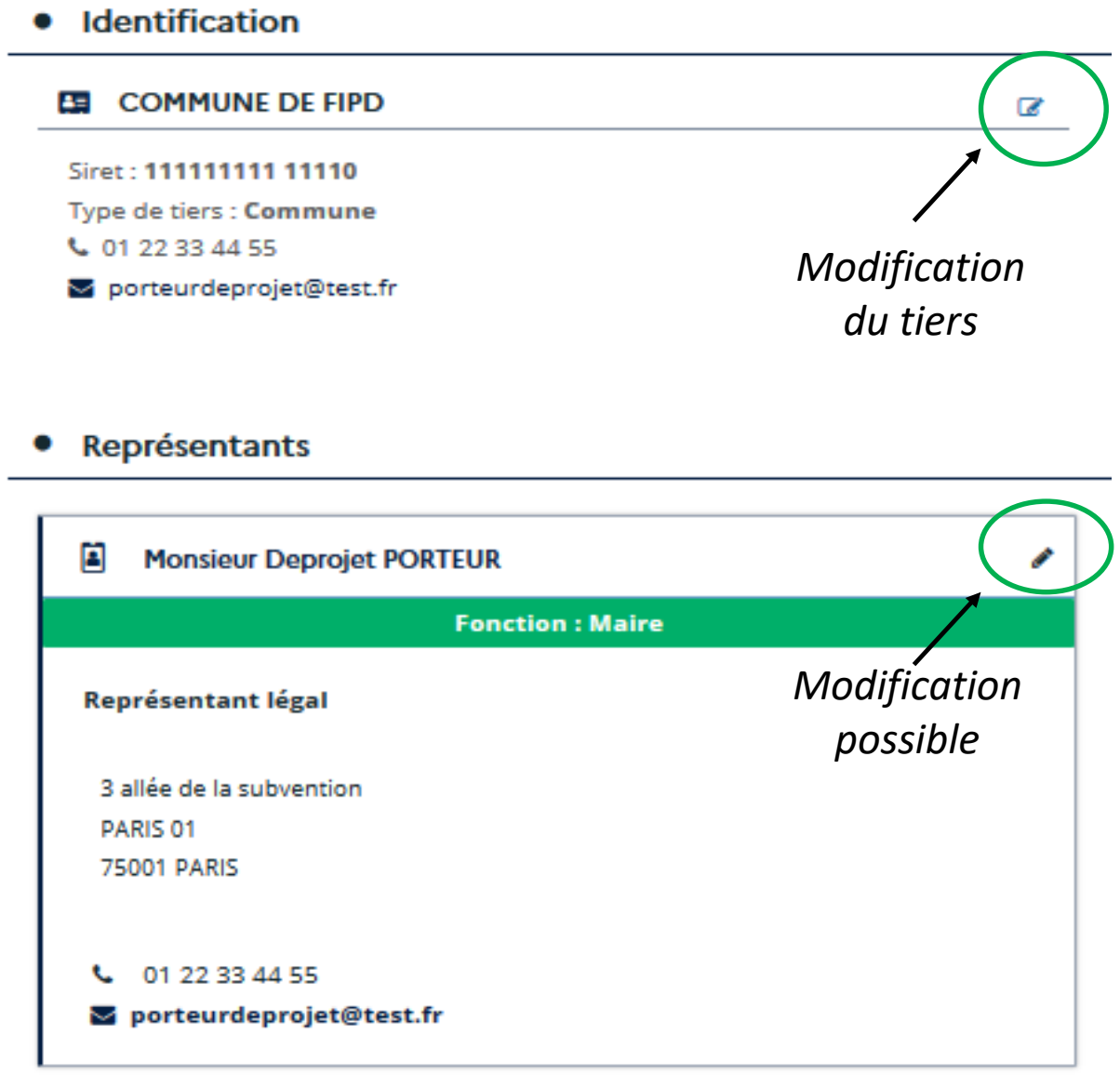

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Utiliser le porte document

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Utiliser le porte document

Pour utiliser le porte-document :

Dès lors que les pièces ont été validées par l'Administration, les documents sont accessibles lors de la saisie d'une nouvelle demande, en cliquant sur le bouton porte-document.

Pour modifier les pièces du porte-document :

En éditant le tiers, vous pouvez supprimer ou attacher des pièces à votre porte-document. Un compte administrateur est nécessaire pour cette actualisation des pièces.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Dupliquer une demande de subvention

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Dupliquer une demande de subvention

Si vous avez besoin de refaire votre dossier, vous pouvez **gagner du temps** en dupliquant votre première demande.

Cette procédure, possible si votre dossier est déposé et pris en charge par le financeur (préfecture ou SG-CIPDR), vous évitera d'avoir à saisir à nouveau les données communes à chacun des dossiers :

- Allez dans « Suivre ou poursuivre une demande d'aide »,
- Identifiez la demande à dupliquer,
- Cliquez dans la liste d'icones à droite sur .

Attention, pensez à mettre à jour le plan de financement.

Les documents de la demande ne sont pas dupliqués. Vous devez les déposer de nouveau ou utiliser le porte-documents du tiers.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Vous rencontrez une difficulté ?

Adressez-vous à votre interlocuteur FIPD en préfecture ou, si votre demande est à portée nationale, à votre interlocuteur au SG-CIPDR.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Lexique

Téléservice : nom de la subvention sollicitée ou de l'appel à projet

Tiers : structure à l'origine de la demande (associations, collectivités, entreprises, etc.)